Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215600123-20260505-D20260512-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2026

Commune de BEIGNON
Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes

Membres en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le mardi cinq mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie HOURMAND, Maire. Date de la convocation : 30 avril 2026

PRÉSENTS : HOURMAND Sylvie, WACQUEZ Pierre-Arnaud, LE FORT Sandra, DUVIC Vincent, Cellia BIENVENU, LARGE Patrick, BOUCHARD Olivier, CASTELLO Catherine, DELALANDE Manuella, FEUTELAIS Pierrick, LABBÉ Pierrick, LANGLOIS Tony, LE CHENADEC Christophe, MALAQUIN Marion, MORAND Véronique, OLIVOT Marina.

ABSENTS EXCUSÉS : GALODE Alexandra (pouvoir à WACQUEZ Pierre-Arnaud), GENTRIC-PÉDRONO Noëla (pouvoir à LABBÉ Pierrick), TERTRAIS Fabien (pouvoir à Tony LANGLOIS).

Secrétaire de séance : Olivier BOUCHARD

MISSION DE CONSEIL EN FINANCES LOCALES 2027-2029 — D20260512

Vu le projet de convention pour les années 2027 à 2029, transmis par le cabinet JMS Consultants dont la mission principale est le conseil en finances locales et ayant pour objectifs de réaliser :

- Une analyse financière des quatre derniers exercices,
- Une prospective financière sur les 5 prochains exercices,

Vu la proposition financière d'un montant de 4 083,48 € HT par an sur 3 ans, soit jusqu'en 2029.
Considérant que dans un contexte de réforme des finances locales, il est nécessaire pour la commune de maitriser sa capacité décisionnelle à moyen et long terme en réalisant une analyse de sa performance financière.

Le conseil, à l'unanimité :

- autorise le Maire à signer la convention transmise par le cabinet JMS Consultants pour la réalisation d'une mission de conseil en finances locales pour les années 2027 à 2029,
- précise que le montant de la prestation est de 4 083,48 € HT par an sur 3 ans,
- inscrit ces dépenses aux 3 prochains budgets communaux.

	2027	2028	2029
Analyse et stratégie financière	4 083,48	4 083,48	4 083,48
TOTAL HT	**4 083,48**	**4 083,48**	**4 083,48**
TOTAL TTC	**4 900,17**	**4 900,17**	**4 900,17**

Le Maire,

Sylvie HOURMAND

MAIRIE DE BEIGNON 56 (MORBIHAN)

Le Secrétaire de séance,

Olivier BOUCHARD

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet wwww.telerecours.fr